

THE ECONOMIC SITUATION OF THE COMMUNITY
IN 1966 AND THE OUTLOOK FOR 1967

Address delivered by
M. Robert MARJOLIN
to the European Parliament

Strasbourg

2 February 1967

Embargo: 12.00 hrs.,
2 February 1967

Introduction

Mr. President,
Ladies and Gentlemen,

At its session of November 1966, your Parliament held an important debate on medium-term economic policy and monetary and financial policy. I think I may therefore confine my remarks today primarily to the economic situation in the Community as it was in 1966 and to the outlook for 1967. It seems particularly appropriate that on this occasion I should concentrate on short-term economic problems, as the economic situation is more than usually complex and the forecasts more uncertain than in previous years.

1. Developments in the business situation during 1966

a) Economic activity

Taking an overall view, 1966 was certainly a satisfactory year for the Community as far as economic expansion is concerned. Gross product actually increased by 4.5% in real terms, as against 4% in 1965.

This statement needs, however, some degree of qualification when the trend within the year and the situation of the several Member States are taken into consideration. Economic growth slowed down considerably in the Federal Republic of Germany. This was the most important new fact of 1966. The increasingly close commercial relations between Germany and the Benelux countries have meant that the economies of the latter countries were affected by this development. In Italy and France, on the other hand, economic expansion continued at a rapid rate.

The increase in the gross national product at constant prices declined from 4.8% in 1965 to about 3% in the Federal Republic of Germany, from 5.4% to 4.5% in the Netherlands, and from 3.3 to 3% in Belgium; the growth rate remained relatively low (under 2%) in the Grand Duchy of Luxembourg. Substantial progress

was, however, recorded in both France and Italy (about 5.5% in 1966, compared with 3.4% in 1965).

What were the reasons for the marked slackening of economic activity in the Federal Republic of Germany, which, as I have just said, was partly responsible for the similar trend observed in other Community countries? The Federal Republic of Germany had experienced an exceptional economic boom in 1964, which in 1965 led to serious excess demand. You will no doubt recall that in January 1966 I drew your attention to the dangers inherent in such a situation, and to the likelihood of a distinct weakening of investment activity, the first signs of which were already beginning to be apparent. In the course of the year, this weakening was transformed into a decline in absolute terms and it naturally inhibited more and more the growth of other elements of domestic demand, particularly personal consumption. The impact of these changed circumstances was, however, mitigated by the economic upswing in Italy and France and the healthy state of the world economy, which did much to stimulate German exports.

In view of the continuing tightness of both manpower and the capital markets during the first half of 1966, as well as the slower advance in productivity and the growing pressure on profit margins, the slackening of economic growth described above and the tendency of productive investment to shrink seem to have been wellnigh inevitable.

Of course, such a situation called for an economic policy designed to combat inflationary developments, but since such action was mainly taken by using the instruments of monetary policy, its effects on investment were more pronounced than if the brake had been gradually applied through the budgets of the public authorities.

.../...

In the Netherlands and, to a lesser extent, in Belgium, economic expansion also slowed down, chiefly during the second half of 1966, partly because of the trend in these countries' exports to the Federal Republic of Germany, partly because of the way their internal business situations were developing. Although domestic demand continued to expand briskly in both countries for most of 1966, its rate of increase has for some months been showing signs of weakening, due in particular to the difficulty of obtaining finance - this slows down investment in the Netherlands - and to some weakening in the growth of personal incomes in Belgium.

In the Grand Duchy of Luxembourg, the rather unfavourable state of the iron and steel market continued to depress economic activity; progress was supported only by increases in consumer expenditure and by heavier investment in the public sector.

I need not say much about France and Italy, two countries in which the economic trend in 1966 was in many ways similar. In both countries growth was steady and swift, benefiting from an upsurge of directly productive investment by enterprises and from a more rapid increase in personal consumption. Although the advance in exports was again considerable, especially in Italy, it nevertheless slowed down during the year, owing particularly to the effects of the business situation in Germany.

The trend of demand and the level of activity in building and construction, where the business situation is often determined by factors other than the general economic trend, adds a sombre touch to this otherwise favourable picture, although there was evidence of a marked improvement in Italy towards the end of the year. I should also recall the structural difficulties which beset other industries in the Community, such as coal-mining and iron and steel.

.../...

b) The Labour Market

The slowing down of economic growth in Germany and Benelux did not lead immediately to a marked easing of the labour market, but at the end of 1966 the strains lessened.

In the Federal Republic of Germany the rise in the unemployment figures (after adjustment for seasonal variations) began to be distinctly perceptible in early autumn. In the last months of 1966 the number of unemployed increased appreciably; in December the unemployed were just over 1% of the labour force, and for the first time since 1959 those in search of work outnumbered the unfilled vacancies. It will be noted, however, that this figure has not been adjusted for seasonal variations. Furthermore, in certain branches of activity, coal-mining for example, unemployment is undeniably structural. The slacker demand for labour on the part of German firms has led to a reduction in the net immigration of foreign workers, which may have turned into net emigration.

In this context we are faced at Community level with an extremely important problem. I should like to mention it before embarking on an examination of the problems of economic policy as a whole. I refer to the problem of giving workers from other Community countries treatment that is identical with the treatment given to nationals when staff has to be dismissed. Besides the fact that such equality of treatment is in conformity with the Community spirit, it would certainly not be in the interest of the firms nor of the economy as a whole to apply discriminatory criteria.

.../...

Unemployment has also increased in Belgium and the Netherlands, moderately in the former country and faster in the latter, because of the considerable expansion of the labour force.

This is also the main reason why the number of unemployed has not diminished much in France, or has even tended at times to increase, despite the appreciable growth of production and also, more recently, of employment. In Italy, on the other hand, the number of unemployed has, after a period of hesitation in early 1965, begun to decrease, though the employment rate in this country continues to be the highest in the Community because of structural unemployment.

c) Balance of Payments

The way the balance of payments developed in 1966 was on the whole satisfactory. Because of the growth of exports from the Federal Republic of Germany and some slackening of its imports - at times there was an actual fall - that country's current account has improved very distinctly. For the most part the improvement concerns intra-Community trade and corresponds to movements in the opposite direction in the current accounts of the other member countries. The current account deteriorated slightly in Italy, fairly appreciably in France and Belgium, and sharply in the Netherlands, where the deficit was the heaviest since 1950.

Intra-Community trade, which expanded a little less fast than in 1965 (12% in value in 1966 as against 13.5% in 1965), played none the less an important role as a factor contributing to growth and equilibrium at Community level. The dynamic trend

.../...

of demand from France and Italy supported economic activity in the other Community countries, particularly in the Federal Republic of Germany, while the slackening of imports into Germany helped to alleviate the strains in other member countries.

In the relations of the Community as a whole with the outside world, the improvement in the balance of current payments has been of the order of \$500 million.

Despite the larger surplus on current account, the flow of liquidity into the Community did not assume the excessive proportions which were often attained in the last few years and constituted a factor of inflation.

Thanks mainly to the voluntary limitation on exports of capital from the United States, and because also of the restrictions in force in the United Kingdom and the raising of interest rates outside the Community, the Community's imports of private capital have been very limited.

d) Prices and Costs

Anyone who, in the light of the economic conditions I have just described, was expecting the upward movement of prices to have slackened distinctly in 1966 will certainly be disappointed.

The percentage increases in 1965 and 1966 in consumer price indices, according to the national accounts, are as follows - the figures for 1966 being, of course, still provisional:

.../...

	<u>1965</u>	<u>1966</u>
Federal Republic of Germany	3.3	4
France	2.6	3
Italy	3.8	2.5
Netherlands	3.8	6
Belgium	4.5	4.5
Luxembourg	4	3.5
Community	3.3	3.5

There has, of course, been some slackening in the upward movement of prices since the middle of the year in Germany, Belgium and the Netherlands, but this movement is not as significant as might be wished. Various climatic factors, which were responsible for a sharp increase in the prices of certain food products in the spring, ceased to play a role at the end of the summer, and this caused a sharp drop in the price of these products and sometimes a slight reduction in the overall cost-of-living index.

But the prices of services and products other than foodstuffs continued to rise at a fast pace as a result of rising production costs. This is a phenomenon we had seen in Italy and France in 1965, and I drew your attention to it last year. Even when the economy of a country is moving towards overall equilibrium, the growth of production costs does not come to a sudden halt. The time during which increases in costs continue to be passed on in prices will be sometimes longer, sometimes shorter.

.../...

In Italy the situation proved to be distinctly more favourable than in most member countries. Despite a remarkable upsurge of economic activity, consumer prices increased very little. In France a similar result was achieved during part of the year, but recently slight price strains seem to have appeared again.

By and large, therefore, the price trend did not show a distinct improvement in 1966. Is the outlook for the near future any better? I shall endeavour to answer this question after outlining the prospects for economic expansion in 1967.

2. The outlook for 1967

Economic expansion

As I mentioned at the beginning of my report, the economic outlook for 1967 is more uncertain than usual. The world economic situation still seems to be favourable but, after a long period of lively expansion, it would not be surprising if there were a certain loss of momentum. This could develop into a definite slackening if the course of certain political trends were to change suddenly. But we have no reason to include in our calculations any such slackening in the near future; as long as the United States and, of course, the Community maintain a strong demand for imports, the Community's exports to other countries could rise at almost the same rate as in 1966.

It is a fact that a pronounced slackening in one of the major countries of the Community calls for a certain amount of caution. In 1967, the economic situation of the Community will be dominated by how the business situation shapes in Germany and, according to the results of the most recent inquiries concerning the investment intention of managements and the present state of order books among

.../...

firms manufacturing capital goods, it is clear that the gross fixed asset formation of German enterprises should continue to fall at least during part of the year, although it cannot yet be predicted when this downward movement will stop.

Similarly, residential building and public works are likely to be fairly depressed, and this will affect the level of employment. Increases in actual wages earned will probably be more moderate than in 1966 and personal expenditure on consumption is therefore likely to grow more slowly.

Now that I have given you all the unfavourable factors, I must say that we do not believe any vicious spiral is about to impair the Federal Republic's economy. Indeed, our view is that the present difficulties will last for a relatively short time and that recovery will commence before the end of 1967 thanks to exports and investment in rationalization.

In the Netherlands, a distinct slackening in the trend of gross fixed asset formation may be anticipated in 1967, and the advance over 1966 will be slight. The decisive factors will be the narrowness of the capital markets and, in housing and the public sector, the impact of the restrictive policy being pursued by the public authorities. This situation will exercise a moderating influence on the trend of employment, incomes and personal consumption.

In Belgium, forecasts of the development of fixed investment still appear to be favourable. The general economic outlook,

.../...

financing difficulties and the pressure on profit margins are doubtless tending to depress the level of investment in the older industries, but the implementation of investment schemes by foreign enterprises that have recently settled in Belgium does much to compensate this movement. Moreover, to judge from the increasing numbers of building permits issued and contracts signed, both residential construction and investment by the public authorities should show a perceptible rise in 1967 - which they did not show in 1966.

But because of a smaller increase in personal consumer spending, due in part to developments in the employment situation but primarily to the slower pace at which wages and certain other forms of income have been rising, overall domestic demand should rise more slowly than in 1966 - and even this forecast may prove to be too optimistic.

The reverse development may occur in the Grand Duchy of Luxembourg. After two years of decline, gross fixed asset formation in this country may level off and personal consumption continue to increase, although at a rather slow rate.

There can be no doubt regarding the prospect of a fairly perceptible growth of domestic demand in France and Italy; in the latter country the pace of growth will probably be higher than in 1966.

In France and Italy, gross fixed asset formation will expand at least as rapidly as in 1966, as far as industrial building and plant and machinery are concerned, and more rapidly than before in the housing sector.

Personal incomes will also increase more markedly than in 1966, especially in Italy.

The level of employment should rise more quickly than it did last year and wage increases could become more pronounced, especially in Italy, while in both countries the growth of transfer incomes and other non-wage incomes will be more sustained. Personal consumer spending will therefore rise at an appreciably faster pace.

Given these conditions, we can anticipate that the gross Community product will increase again in 1967 by about 4% in real terms, or slightly less than in 1966. In the German Federal Republic the gross national product at constant prices should rise about 2.5%, against 3% in 1966. In the Netherlands, the growth rate should be 3%, compared with 4.5% in 1966. In Belgium and the Grand Duchy of Luxembourg, the increase in the national product should be approximately the same as before, at around 3% in Belgium and 2% in Luxembourg.

In France expansion should continue to be just as rapid as in 1966 (5.5%) and in Italy it should be somewhat more rapid (6% compared with 5.5% in 1966).

In all of these assumptions, however, there remains an element of uncertainty. I cannot rule out the possibility that in some countries expansion may turn out to be weaker than expected, although for my part I consider such a development improbable.

The labour market

The numbers employed in industry and agriculture will no doubt decrease in the German Federal Republic and the Benelux countries but, owing to the increase of employment that is expected in the services industries, a reduction in total numbers employed seems unlikely in the Benelux countries, while the decrease in Germany will again be slight. In France and Italy, on the other hand, the numbers employed will increase perceptibly, except in agriculture, and there should be a drop in unemployment.

External payments

Although the growth rate of exports from the Community is likely to slacken in 1967, the pace at which imports expand will probably show no great change compared with the previous year.

In these circumstances, the balance on current account would at best show a further slight improvement in 1967. Although forecasts of private capital movements are always very problematical, the present trend of interest rates inside and outside the Community, together with the maintenance in the United States and the United Kingdom of restrictions on capital exports, suggest that, at least for the early part of the year, the net inflow of private capital will still be very limited.

It is by no means impossible that interest rates start easing in 1967, especially in those countries where they had increased considerably in 1966. The first signs of this tendency were already visible during the last quarter of 1966.

.../...

The rise in interest rates which, in certain Community countries, began in the first months of 1965, was one of the characteristic features in the development of the Community's economy during 1966. This movement, that stemmed from the disequilibrium between savings and investment which, despite the considerable increase in personal savings, reflected the dwindling amount of saving by the public authorities and by enterprises suffering from the pressure on their profit margins, was very pronounced in the German Federal Republic and the Netherlands. In addition, an important part was played by the fact that, in these countries, reliance was placed mainly upon monetary policy, while the way the public authorities financed their expenditure continued to have an expansionary effect.

The money and capital markets of the other member countries did not remain unaffected by this development, particularly because of the increasingly close links between the capital markets. In France, long-term and short-term interest rates were moving upward practically throughout the year and they tended to rise in Italy and Belgium during the second half of 1966. The rise in interest rates in the United States and the high level maintained in the United Kingdom clearly contributed to this tendency, in particular via the Euro-dollar market.

There are several reasons for hoping for some easing of rates in the German Federal Republic and the Netherlands during 1967: the weakness or weakening of investment demand; the inflow of liquid assets from abroad due to surpluses on Germany's current account; the reduction of the drain on liquidity in the

.../...

Netherlands caused by the deficit on current payments; and the more flexible application of those monetary policies which are most restrictive, provided the progress made towards economic equilibrium renders greater flexibility possible.

An easing in this field could have beneficial effects on the capital markets of the other member countries and would make it possible for interest rates in the Community to come down to a level that would contribute to the expansion of investment by enterprises.

Outside the Community, however, interest rates will probably remain relatively high for some time yet. This should tend to encourage exports of capital from the Community and so to reduce the surplus on the overall balance of payments.

Trend of prices and costs

Although in 1967 the economies of those countries where during part of 1966 there was still excess demand will move towards overall equilibrium, and although in France and Italy the right economic policy could mean that this balance would be maintained, there are unfortunately no grounds for satisfaction about the likely trend of prices and unit costs. According to our forecasts, based on the short-term economic policies at present being pursued and on the assumptions I have just described, consumer prices look like rising hardly less rapidly than in 1966.

While in Germany, the Netherlands and Belgium some slackening can be expected in the upward movement of prices, the rise in France could be slightly higher than it was in 1966. For the Community as a whole the increase in consumer prices (as defined for the national accounts) will probably reach an average of 3% in 1967 as against 3.5% in 1966. Part of this increase will of course have no direct connection with the concurrent development of the economic situation and may even be a rather belated consequence of previous inflationary developments. In some countries, particularly the German Federal Republic and the Netherlands, indirect taxes will be increased in order to reduce the deficit in the public finances, and the higher rates will be passed on at least in part to consumer prices. I do wish to point out that, although at first sight this policy appears to be open to objection because it will lead to higher prices, it is justified and far preferable to a policy of retaining budget deficits which could have inflationary effects. The same is true of the rates charged for certain public utilities; these will be increased to offset the rise in costs, so that no extra burden shall fall on the budget.

As we have seen in the last few years, even a less favourable business situation does not prevent managements from passing on in their prices the heavy increases in production costs that have occurred in previous years.

Even in countries where business activity has slowed down, there is a risk of costs per unit of output increasing further in 1967.

.../...

3. The problems of economic policy

Price and cost increases therefore remain a source of concern. Nevertheless we shall continue our endeavours to ensure satisfactory economic growth in all member countries and to maintain employment at a high level; in view of the growing interdependence between the various economies, this gives rise to problems that are becoming more and more intricate.

If satisfactory growth is to be ensured it will, I believe, be necessary to re-establish as soon as possible conditions which favour the expansion of investment in those countries where at present the weakness of investment is acting as a brake on economic activity and prejudicing the possibilities of expansion in the future. This must, however, be done without again compromising the tendency for pressures to ease and for the economic situation to reach equilibrium.

But let us first have a look at France and Italy, countries where the achievement of balanced expansion does not face so many difficulties. Provided there are no unforeseen - and unlikely - developments, it seems safe to say that in these two countries rapid economic growth is assured, and the outlook for investment by enterprises is good. Those responsible for short-term economic policy should therefore aim at keeping the expansion of overall demand within the limits compatible with the establishment and maintenance of economic equilibrium.

The slowdown of economic activity in Germany and in the Benelux countries is already exerting a restrictive effect on French and Italian exports, but its influence should certainly not be exaggerated.

.../...

If it were to become considerably stronger, domestic demand could expand more without upsetting overall equilibrium.

But as I have already said, we can dismiss the idea of a recession in the countries which are France's and Italy's trading partners.

That being so, the expansion of domestic demand should be contained within the limits beyond which there would be excess overall demand, overstrain on production capacities and distinct pressure on the labour markets.

The measures both countries should take to this end obviously differ with their economic situations, the prospects, and the structure of their economies. The general line is none the less the same, that is, they must pursue a cautious monetary and budget policy, as recommended by the Council at its meeting on 20 December last year.

In Germany and in the Benelux countries it is more difficult to stabilize prices and unit costs, so economic policy will have to be much more nicely fitted to developments.

In this respect there is no doubt that, particularly in these four countries, the numerous and continuous contacts between governments and both sides of industry for the purpose of studying the trend of economic activity and the way the various types of income should develop are essential if stability, growth and the maintenance

.../...

of employment at a high level are to be achieved. It is indeed hard to see how continued price increases and higher unemployment could be avoided if costs per unit of output continued to rise appreciably. It has become indispensable that a brake should be applied to the upward trend of production costs.

The overall trend of the economy and the outlook for the labour markets have increased the chances of an appropriate incomes policy being successful. While until recently the pressures on the labour markets helped to push up costs and soaring demand meant that the higher costs could more easily be passed on to prices, the present economic conditions offer reasons to hope that the agreements reached between the parties concerned will be respected by both sides.

In both budget policy and monetary policy, the requirements are not so uniform, as the economic outlook differs from one country to another.

In both these fields the Netherlands should still act with extreme caution in view of the considerable economic disequilibrium experienced in 1966, when there was not only heavy pressure of prices but also a distinct deterioration in the current balance of payments. We therefore cannot but approve the efforts being made to contain strictly the net stimulus provided by the budget operations of the public authorities. In particular, the second cut in income tax is now to be made on 1 July 1967, and is not effective from 1 January as originally intended. Similarly, the

.../...

general 20% increase in turnover tax has been brought forward from 1 January 1968 to 1 July 1967. I also think that it has been a wise move to arrange that these decisions could be amended should the economic situation develop less favourably than is at present expected. In a country where the growth of the population means a considerable addition to the labour force every year, too distinct a slackening in economic activity would produce a much more appreciable rise in the level of unemployment than elsewhere in the Community.

If the Government effectively applied a budget policy such as I have just outlined, it would be possible to allocate more public funds to the financing of investments by local authorities. In addition, if the policy proved successful, it would relatively soon be possible to relax the restrictions on monetary policy in a way which could be of help to investment by enterprises.

Since in Belgium prices are still rising and the current balance of payments is in deficit, a less strict application of the measures of short-term economic policy is undesirable, despite the relative weakness of economic activity in that country.

The Government's budget operations, which in 1967 will again close with an appreciable deficit that is liable to increase further if the growth of revenue from taxation is adversely affected by the economic trend, are providing considerable stimuli to the economy.

.../...

The narrowness of the capital markets, which is in part attributable to heavy borrowing by the public authorities, is hampering expansion of investment by enterprises, and any increase in the budget deficit would only make matters worse.

It therefore seems to be important that the Government should keep strictly to its intention of balancing the so-called ordinary budget. To judge by the latest forecasts the ordinary budget for 1967 can be expected, in the light of recent trends in revenue and expenditure, to close with a deficit of 7 000 to 8 000 million Belgian francs, with expenditure increasing by 1 000 to 2 000 million over and above the budget estimates. As this address was being prepared, the Belgian Government was making preparations to submit to Parliament a plan for putting the budget on a sounder basis. It would even be well if the brake were applied to the expansion of current expenditure and sufficient public funds were saved for at least part of the public investments to be paid out of this saving; in 1967 the execution of these investments could be jeopardized by the limited availability of finance on the capital market.

Unless, again, budget policy is sufficiently restrictive there can be no easing of credit restrictions; in view, however, of the relatively weak investment trend in certain sectors these restrictions ought to be relaxed.

Lastly, I think I can safely say that particularly in Belgium the return to a more lively but none the less balanced expansion would be easier if there were, between the two sides of industry and between them and the Government, more concrete agreement on a rise in incomes that would be better geared to the possible growth of production.

In Luxembourg, action by the public authorities to offset the effects of the less favourable trend in the steel industry, which are acting as a drag on the whole economy, has only a very limited chance of success in view of the open character of the economy.

The way personal consumption is expanding is undoubtedly an important element in economic growth, but it should not be forgotten that it is accompanied by a distinct increase in costs, which in the long term would impede the industrial diversification that is intended to make Luxembourg's economy less sensitive to economic fluctuations. In this context, the tendency for budget deficits to rise, which is in particular an obstacle to the financing of investments, constitutes a distinctly unfavourable factor that should be eliminated or at least mitigated in 1967.

I now come to Germany, where the pursuit of an appropriate budget and monetary policy raises the largest number of problems.

The prospects of budget policy are as follows.

In the autumn of 1966, it was hardly possible to consider the possibility of the deficit on the 1967 budgets of the public authorities being any lower than the probable outturn for 1966, despite the fact that the Federal Government had just taken certain measures, mainly tax measures, in order to reduce it. Since then it has become apparent that on account of the slowdown of economic growth the expansion of revenue from taxation has fallen off considerably; it must be assumed that this trend will continue in 1967.

The conclusions to be drawn from this situation and from the outlook for 1967 that I have described above, appear to us to be

.../...

the following. There are at present no grounds for taking action which would stimulate the expansion of demand generally, as this might interfere with the stabilization of prices and unit costs. On the contrary, the aggregate deficit of the public authorities ought, unless economic activity takes a serious turn for the worse, to be reduced appreciably.

If, on the other hand, the slowdown of activity were to become such that a serious degree of unemployment might ensue - and this is not the case at the moment - it would be necessary to take appropriate measures to increase public and private investment.

On 20 January the German Government placed before the Bundestag a programme for the reform of the Federal budget. If the programme - which yet has to be adopted by the Bundestag - is carried through, the deficit in the budget will be reduced by some DM 3 700 million. This amount represents the deficit expected if no special measures are introduced and if the gross national product at current prices increases by some 5%. The reduction will be achieved by slowing the growth of expenditure - especially public expenditure on consumption and transfers - and by faster collection of certain types of tax revenue, particularly of the turnover tax.

At the same time the Government officially informed the Bundestag that it was submitting a "contingency budget" which would allow additional expenditure on public investment of up to DM 2 500 million if the economic situation deteriorated. Part of this sum (some 750 million) would be committed immediately after adoption of the contingency budget by the Bundestag. In addition, the Government agreed to an immediate increase in depreciation allowances for investments effected by enterprises in the course of 1967.

Any additional deficit in the Federal budget caused by the fact that the growth of revenue has slackened more than expected, would be tolerated and financed by short-term borrowing.

All in all, these provisions are in line with the Council recommendation of 29 December 1966. They call for a change in the pattern of expenditure under which investment expenditure would benefit and the deficit would be reduced. The Bundesbank has already taken the first steps to ease monetary restraints; further steps could be taken in this direction without upsetting the tendency for prices to stabilize.

This brings me to the end of my remarks on the problems of economic policy in the various countries of the Community.

But before concluding I want to say a few words on the importance that should be attached to the forecasts for 1967 from a medium-term point of view.

For the period from 1966 to 1970, the forecasts which served as a basis for the preparation of the first programme of medium-term policy assume a growth of some 4.5% in real gross Community product; the figures showing what happened in 1966, and the outlook for 1967, do not depart to any appreciable extent from this overall picture.

The guidelines for short-term economic policy in 1967, which I have just outlined, are, by the way, based on those which the Council, acting on a proposal from the Commission, recommended on 20 December last year. In my view they are just what is needed if the proposed target is to be reached and greater harmony of economic development ensured in the various member countries.

Basically, the task is to make it impossible for the slackening of economic activity registered in Germany and to a lesser extent in the Benelux countries to assume excessive proportions, and to make sure that a more lively expansion can again set in without undue delay. It goes without saying that efforts should at the same time be made to consolidate the upswing of the economy in France and Italy. When carrying out this policy care must however be taken to avoid ill-advised steps which, though intended to revive or stimulate economic activity, would jeopardize the general equilibrium.

This prudent policy is, incidentally, in line with the contents of the first medium-term economic policy programme, which in particular sets out the restraints to be observed in the future development of the various elements of demand if expansion is to be combined with balance.

Conclusion

By way of conclusion, then, I would say that in 1967 there will no doubt again be considerable expansion in the Community, despite the uncertainty about the trend of economic developments in one member country. Our chief aim should be to slow down the excessive upward movement of costs and prices in several Community countries without, however, unduly holding up their economic expansion, and to make sure that in the other countries non-inflationary growth continues.

This is a balance which is difficult to maintain; it calls for a pragmatic approach and does not leave room for dogmatism. The Commission will keep a daily watch on the rapidly changing situation and will not hesitate to recommend any adjustments to economic policy that may prove necessary.

Brussels, 1 February 1967

IP (67) 12

=====
Embargo: 12.00 hrs.,

2 February 1967
=====

Summary of an address delivered by M. Robert Marjolin
to the European Parliament on the economic situation
of the Community in 1966 and the outlook for 1967

Strasbourg - 2 February 1967

"The economic situation is more complex than usual and the forecasts more uncertain than in previous years," declared M. Robert Marjolin, Vice-President of the EEC Commission, in his annual report to the European Parliament on the economic situation.

1. Taking an overall view, 1966 was a satisfactory year for the Community as far as economic expansion is concerned. Gross product actually increased by 4.5% in real terms, as against 4% in 1965. "This statement needs, however, some degree of qualification when the trend within the year and the situation of the several Member States are taken into consideration. Economic growth slowed down considerably in the Federal Republic of Germany. This was the most important new fact of 1966. The increasingly close commercial relations between Germany and the Benelux countries have meant that the economies of the latter countries were affected by this development. In Italy and France, on the other hand, economic expansion continued at a rapid rate."

The Vice-President then gave the reasons for this slackening of economic activity in the Federal Republic and for its effects on the other Community countries. There have been difficulties with the labour market, with external payments, and with prices and costs (see Quarterly Survey No. 4/66), and after discussing these M. Marjolin went on to deal with the outlook for 1967.

2. The world economic situation still seemed to be favourable for 1967 but, after a long period of lively expansion, it would not be surprising if there were a certain loss of momentum. The key to the economic trend in the Community would of course be the development of the economy in Germany. While acknowledging the existence of a number of unfavourable factors, M. Marjolin did not believe any deflationary spiral was about to impair the Federal Republic's economy. "Indeed, our view is that the present difficulties will

last for a relatively short time and that recovery will get under way before the end of 1967 thanks to exports and investment in rationalization." Taking all factors into consideration, the Commission expected the gross Community product to increase again in 1967 by about 4%, or slightly less than in 1966.

The likely trend of prices and costs in 1967 remained disquieting. "While in Germany, the Netherlands and Belgium some slackening can be expected in the upward movement of prices, the rise in France could be slightly higher than it was in 1966. For the Community as a whole the increase in consumer prices will probably reach an average of 3% in 1967 as against 3.5% in 1966. Part of this increase will of course have no direct connection with the concurrent development of the economic situation and may even be a rather belated consequence of previous inflationary developments. In some countries, particularly the Federal Republic and the Netherlands, indirect taxes will be increased in order to reduce the deficit in the public finances, and the higher rates will be passed on at least in part to consumer prices. I do wish to point out," M. Marjolin said, "that, although at first sight this policy appears to be open to objection because it will lead to higher prices, it is justified and far preferable to a policy of retaining budget deficits which could have inflationary effects. The same is true of the rates charged for certain public utilities; these will be increased to offset the rise in costs, so that no extra burden shall fall on the budget."

3. Turning next to the problems of economic policy within the Community in 1967, M. Marjolin emphasized that concern about price and cost increases should not diminish endeavours to ensure satisfactory economic growth in all member countries and to maintain employment at a high level. In this connection, it would be very important to re-establish as soon as possible conditions favouring the expansion of investment in those countries where at present the weakness of investment was acting as a brake on economic activity and prejudicing the possibilities of expansion in the future. This must, however, be done without again compromising the tendency for pressures to ease and for the economic situation to reach equilibrium.

M. Marjolin then considered France and Italy, on the one hand, and Germany and the Benelux countries, on the other. In the former, there were not so many difficulties in the way of the achievement of balanced expansion. Provided there were no unforeseen developments, it seemed safe to say that rapid economic growth was assured, and the outlook for industrial investment was good. In France and Italy, those responsible for short-term economic policy should therefore aim at keeping the expansion of overall demand within the limits compatible with the establishment and maintenance of economic equilibrium.

In Germany and the Benelux countries measures to stabilize prices and unit costs were more difficult to implement, so economic policy would have to be much more nicely fitted to developments. "In this respect there is no doubt that, particularly in these four countries, the numerous and continuous contacts between governments and both sides of industry for the purpose of studying the trend of economic activity and the way the various types of income should develop are essential

if stability, growth and the maintenance of employment at a high level are to be achieved: it is hard to see how continued price increases and higher unemployment could be avoided if costs per unit of output continued to rise appreciably."

Turning next to budget policy and monetary policy, M. Marjolin said that the requirements were not so uniform here, as the economic outlook differed from one country to another. In both these fields the Netherlands should still act with extreme caution in view of the considerable economic disequilibrium experienced in 1966, when there had been not only heavy pressure of prices but also a distinct deterioration in the current balance of payments. The Commission was therefore bound to endorse the efforts being made to contain strictly the net contribution provided by the budget operations of the public authorities. If this budget policy were effectively applied, it would be possible to allocate more public funds to the financing of investments by local authorities and it would relatively soon be possible to relax monetary policy restrictions so as to spur on industrial investment. In Belgium, where prices were still rising and the current balance of payments was still in deficit, there could be no easing of credit restrictions unless budget policy were sufficiently restrictive; in view, however, of the relatively weak investment trend in certain sectors these restrictions ought to be relaxed. The Belgian Government had just tabled in Parliament a set of measures designed to meet this situation. In Luxembourg, where the effects of the less favourable trend in the steel industry were making themselves felt, the tendency for budget deficits to rise, which was in particular an obstacle to the financing of investments, constituted a distinctly unfavourable factor that should be eliminated or at least mitigated in 1967.

For the Federal Republic of Germany, there were at present no grounds for taking action which would stimulate the expansion of demand generally, as this might interfere with the stabilization of prices and unit costs. On the contrary, the aggregate deficit of the public authorities ought, unless economic activity took a serious turn for the worse, to be reduced appreciably.

If, on the other hand, the slowdown of activity were to become such that a serious degree of unemployment might ensue - and this was not the case at the moment - it would be necessary to take appropriate measures to increase public and private investment.

On 20 January the German Government had placed before the Bundestag a programme for the reform of the Federal budget. At the same time the Government had officially informed the Bundestag that it was submitting a "contingency budget" which would allow additional expenditure on public investment of up to DM 2 500 million if the economic situation deteriorated.

All in all, these provisions were in line with the Council recommendation of 29 December 1966. They had called for a change in the pattern of expenditure under which investment expenditure would benefit and the deficit would be reduced. The Bundesbank had already taken the first steps to ease some monetary restraints; further steps could be taken in this direction without upsetting the tendency for prices to stabilize.

By way of conclusion, M. Marjolin said that in 1967 there would no doubt again be considerable expansion in the Community, despite uncertainty as to economic trends in one member country. The main objective should be to slow down the excessive upward movement of costs and prices in several Community countries without, however, unduly holding up their economic expansion, and to make sure that in the other countries non-inflationary growth continued.

This was a balance which was difficult to maintain; it called for a pragmatic approach and did not leave room for dogmatism. The Commission would keep a daily watch on the rapidly changing situation and would not hesitate to recommend any adjustments to economic policy that might prove necessary.

PP/500/67-E

Exposé de M. Robert MARJOLIN au Parlement
européen, sur la situation économique de
la Communauté en 1966 et sur les
perspectives pour 1967

Strasbourg

- 2 février 1967

Embargo 2 février 1967 à 12 h.

Introduction

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Votre Parlement a consacré, lors de la session de Novembre 1966, un important débat à la politique économique à moyen terme et à la politique monétaire et financière. Je crois donc pouvoir concentrer mon exposé aujourd'hui sur la situation économique de la Communauté en 1966 et les perspectives d'évolution pour 1967. Il me paraît d'autant plus indiqué de me concentrer sur les problèmes conjoncturels que la situation économique est particulièrement complexe et les prévisions plus incertaines que les années précédentes.

1. L'évolution de la conjoncture en 1966

a) L'activité économique

D'un point de vue global, l'année 1966 a certainement été satisfaisante pour la Communauté sur le plan de l'expansion économique. En effet, le produit brut a augmenté de 4,5% en termes réels, contre 4% en 1965.

Cette constatation doit cependant être nuancée si l'on considère, d'une part, l'évolution au cours de l'année, et, d'autre part, la situation des divers pays membres. La croissance économique a marqué un ralentissement considérable dans la République fédérale d'Allemagne. Cela a été le fait nouveau le plus important de l'année. Etant donné les relations commerciales de plus en plus étroites que l'Allemagne entretient avec les pays du Benelux, l'économie de ces derniers pays a subi le contre-coup de cette évolution. En revanche, l'expansion économique s'est poursuivie, en Italie et en France, à un rythme rapide.

L'augmentation du produit national brut à prix constants a été ramenée de 4,8% en 1965 à environ 3% dans la République fédérale d'Allemagne, de 5,4 à 4,5% au Pays-Bas et de 3,3 à 3% en Belgique, le taux d'augmentation est demeuré relativement bas (moins de 2%) au Grand-Duché de Luxembourg. Par contre, des progrès importants ont été enregistrés en France et en Italie

(environ 5,5% en 1966, contre 3,4% en 1965).

Quelles sont les raisons qui ont entraîné ce net ralentissement de l'activité économique dans la République fédérale d'Allemagne, ralentissement qui détermine en partie, comme je viens de le dire, l'évolution analogue observée dans d'autres pays de la Communauté? La République fédérale d'Allemagne, avait connu en 1964, un essor économique exceptionnel, aboutissant en 1965 à l'apparition d'un excès caractérisé de la demande. Vous vous rappellerez sans doute que j'ai attiré votre attention, en janvier 1965, sur les dangers que comportait une telle situation et sur la probabilité d'un net affaiblissement de l'activité d'investissement, dont les signes précurseurs commençaient déjà à se manifester à cette époque. Dans le courant de l'année 1966, cet affaiblissement s'est transformé en recul en termes absolus et a naturellement modéré de plus en plus la croissance d'autres éléments de la demande intérieure, en particulier de la consommation des ménages. Toutefois, l'effet produit par ce retournement a été atténué par l'essor économique de l'Italie et de la France et par la conjoncture mondiale favorable, qui ont fortement stimulé les exportations allemandes.

On voit mal comment ce ralentissement de la croissance économique et la tendance à la réduction des investissements directement productifs auraient pu ne pas se produire, si l'on considère l'état de tension dans lequel se trouvaient encore, au premier semestre de 1966, tant le marché de l'emploi que les marchés financiers, et si l'on tient compte de l'affaiblissement des progrès de la productivité et de la pression croissante opérée sur les marges bénéficiaires.

Bien entendu, une telle situation nécessitait une politique économique de lutte contre les développements inflationnistes, mais du fait que cette action a été poursuivie essentiellement par les moyens de la politique monétaire, ses effets sur les investissements ont été plus accentués que si une politique de freinage graduel à travers les budgets des administrations publiques avait pu être mise en oeuvre.

... / ...

Aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, en Belgique, principalement durant la deuxième moitié de 1966, l'expansion économique s'est également ralentie. La cause en a été non seulement l'évolution des exportations de ces pays vers la République fédérale d'Allemagne, mais aussi le développement de la conjoncture intérieure. En effet, si l'expansion de la demande intérieure est demeurée vive, dans les deux pays, pendant la majeure partie de 1966, depuis quelques mois sa progression montre également des signes d'affaiblissement, par suite notamment des difficultés de financement qui freinent les investissements aux Pays-Bas, et d'un certain affaiblissement de l'expansion des revenus des ménages en Belgique.

Au Grand-Duché, la conjoncture peu favorable du marché sidérurgique a continué de peser sur l'activité économique, dont les progrès n'ont été soutenus que par l'accroissement des dépenses de consommation ainsi que des investissements du secteur public.

Je puis être bref en ce qui concerne la France et l'Italie, dont l'évolution économique en 1966 présente de nombreuses analogies. Dans les deux pays, la croissance a été régulière et rapide, favorisée par un essor des investissements directement productifs des entreprises et par une expansion accélérée de la consommation des ménages. Bien que le développement des exportations ait encore été considérable, surtout en Italie, il s'est néanmoins ralenti au cours de l'année, sous l'effet notamment de la conjoncture allemande.

L'évolution de la demande et de l'activité dans la construction, dont la conjoncture est souvent déterminée par d'autres facteurs que la conjoncture générale, constitue une ombre dans ce tableau par ailleurs favorable, encore qu'une nette amélioration ait pu être observée en Italie vers la fin de l'année. Je rappellerai également les difficultés structurelles dont souffrent dans la Communauté d'autres industries, telles que les charbonnages et la sidérurgie.

... / ...

b) Le marché de l'emploi

Le ralentissement de la croissance économique en Allemagne et dans le Benelux n'a pas entraîné, immédiatement, une détente caractérisée sur le marché de l'emploi, mais à la fin de 1966, les tensions s'atténuaient.

Dans la République fédérale d'Allemagne, le mouvement d'augmentation du chômage (abstraction faite des variations saisonnières) est devenu nettement perceptible au début de l'automne. Au cours des derniers mois de 1966, le nombre de chômeurs s'est sensiblement accru. C'est ainsi que, pour la première fois depuis 1959, il a dépassé, en décembre, le nombre des offres d'emploi non satisfaites, pour atteindre un peu plus de 1% de la population active. On notera cependant que ce chiffre n'a pas été corrigé pour tenir compte des variations saisonnières. En outre, dans certaines branches d'activité (les charbonnages par exemple), le chômage a incontestablement un caractère structurel. L'affaiblissement de l'offre d'emploi émanant des entreprises allemandes s'est également traduit par une diminution de l'immigration nette de travailleurs étrangers, qui pourrait avoir fait place à une émigration nette.

Dans ce contexte se pose un problème extrêmement important sur le plan communautaire, et que vous me permettez de vous signaler dès maintenant avant d'aborder l'examen de l'ensemble des problèmes de politique économique. Ce problème est celui de l'application d'un traitement identique à la main d'oeuvre communautaire et aux résidents nationaux, en cas de licenciement. Outre que ce traitement égal est conforme à l'esprit communautaire, il ne serait assurément ni dans l'intérêt des entreprises, ni dans celui de l'ensemble de l'économie, d'appliquer des critères discriminatoires.

... / ...

Le chômage s'est également accru en Belgique et aux Pays-Bas, d'une façon modérée dans le premier de ces pays, et plus accentuée dans le second, en raison de l'important accroissement de la population active.

C'est également ce dernier facteur qui explique essentiellement pourquoi le nombre de chômeurs n'a pas sensiblement diminué en France ou a même eu tendance à augmenter par moments, malgré les progrès sensibles de la production et, aussi, plus récemment de l'emploi. En revanche, en Italie, après une période d'hésitation au début de 1965, le nombre de chômeurs a commencé de diminuer; cependant le taux de chômage y demeure encore le plus élevé de la Communauté, compte tenu du chômage de caractère structurel.

c) Les paiements extérieurs

L'évolution des paiements extérieurs en 1966 a, dans l'ensemble, été satisfaisante. Du fait de la croissance des exportations de la République fédérale d'Allemagne et d'un ralentissement, voire de baisses temporaires, de ses importations, la balance des paiements courants de ce pays s'est très nettement améliorée: la majeure partie de cette amélioration concerne la Communauté et correspond à des mouvements en sens inverse de la balance courante dans les autres pays membres. Celle-ci s'est légèrement détériorée en Italie, assez sensiblement en France et en Belgique et fortement aux Pays-Bas. Ce dernier pays a enregistré son déficit courant le plus élevé depuis 1950.

Les échanges intracommunautaires, dont l'expansion a été un peu moins forte qu'en 1965 (12% en valeur en 1966 contre 13,5% l'année précédente), ont cependant joué un rôle important en tant que facteur de croissance et d'équilibre sur le plan communautaire;

... / ...

l'évolution dynamique de la demande émanant de la France et de l'Italie a soutenu l'activité économique dans les autres pays de la Communauté, principalement dans la République fédérale d'Allemagne, tandis que le ralentissement des importations de ce dernier pays a contribué à modérer les tensions existant dans d'autres pays membres.

Pour l'ensemble de la Communauté, dans ses rapports avec le monde extérieur, on observe une amélioration de la balance des paiements courants de l'ordre de 500 millions de dollars.

Malgré l'augmentation de l'excédent de la balance des paiements courants, l'afflux de liquidités dans la Communauté n'a pas pris les proportions excessives qu'il avait eues souvent au cours des dernières années, constituant alors un facteur d'inflation.

En effet, grâce notamment au "programme de restrictions volontaires" en matière d'exportations de capitaux appliqué aux Etats-Unis, du fait aussi des restrictions en vigueur au Royaume-Uni et de la hausse des taux d'intérêt à l'extérieur de la Communauté, les importations de celle-ci en capitaux privés ont été fortement limitées.

d) Les prix et les coûts

Ceux qui, au vu des conditions économiques que je viens de décrire, se seraient attendus à un net ralentissement de la hausse des prix en 1966, seront certainement déçus.

Voici, en effet, les pourcentages d'accroissement en 1965 et 1966 des indices des prix à la consommation, suivant les comptes nationaux. (Pour l'année 1966, il s'agit encore d'estimations provisoires).

../..

	<u>1965</u>	<u>1966</u>
République fédérale d'Allemagne	3,3	4
France	2,6	3
Italie	3,8	2,5
Pays-Bas	3,8	6
Belgique	4,5	4,5
Grand-Duché de Luxembourg	4	3,5
Communauté	3,3	3,5

Certes, depuis le milieu de l'année, un ralentissement de la hausse des prix a été observé dans la République fédérale d'Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, mais ce mouvement n'est pas aussi significatif qu'on le souhaiterait. Divers facteurs climatiques, responsables d'une forte augmentation des prix de certains produits alimentaires au printemps, n'ont plus joué depuis la fin de l'été, ce qui a provoqué une forte baisse des prix de ces produits et parfois une légère diminution de l'indice global du coût de la vie.

Mais l'augmentation des prix des produits non alimentaires et des services s'est poursuivie à un rythme rapide, sous l'effet de la hausse des coûts de production. C'est là un phénomène que nous avons pu observer en Italie et en France en 1965, et sur lequel j'ai attiré votre attention l'année dernière : même lorsque l'économie d'un pays évolue vers un équilibre global, l'accroissement des coûts de production ne s'arrête pas brusquement ; pendant une période qui peut être plus ou moins longue, ces augmentations des coûts continuent d'être répercutées sur les prix.

.../...

En Italie, la situation s'est révélée nettement plus favorable que dans la plupart des pays membres ; malgré un remarquable essor économique, les prix à la consommation n'y ont que peu augmenté. En France, un résultat analogue a pu être obtenu pendant une partie de l'année, mais il semble que, depuis quelque temps, de légères tensions sur les prix se soient de nouveau manifestées.

Au total, l'évolution des prix ne s'est donc pas nettement améliorée en 1966. Les prévisions pour le proche avenir sont-elles meilleures à cet égard ? Je m'efforcerai de répondre à cette question après avoir esquissé les perspectives d'expansion économique en 1967.

2. Les perspectives pour 1967

L'expansion économique

Ainsi que je l'ai indiqué au début de mon exposé, les perspectives économiques pour 1967 sont plus incertaines que d'habitude. La conjoncture mondiale apparaît encore favorable mais, après une longue période de vive expansion, il ne serait pas étonnant d'assister à un certain affaiblissement. Celui-ci pourrait se transformer en un ralentissement prononcé si le cours de certains événements politiques venait à se modifier brusquement. Mais rien ne permet d'escompter un tel ralentissement pour l'avenir rapproché, aussi longtemps que les Etats-Unis et - il ne faut pas l'oublier - la Communauté maintiennent une vigoureuse demande d'importation, les exportations de la Communauté vers les pays tiers pourraient accuser un taux de croissance à peine moins élevé qu'en 1966.

Il est vrai que l'existence d'un ralentissement marqué dans l'un des plus importants pays de la Communauté incite à une certaine prudence. La situation économique dans la Communauté sera dominée en 1967 par l'évolution de la conjoncture en Allemagne. Or, d'après les résultats des enquêtes les plus récentes sur les intentions d'investir et l'état actuel

des carnets de commandes des industries produisant des biens d'équipement, il est clair que la formation brute de capital fixe des entreprises allemandes devrait continuer à diminuer au moins pendant une partie de l'année, sans qu'il soit possible de prévoir dès à présent quand ce mouvement de baisse s'arrêtera.

De même, la construction de logements et les travaux publics devraient se situer à un niveau relativement bas. La situation de l'emploi s'en trouvera affectée. La progression des salaires effectifs sera probablement plus modérée qu'en 1966, ce qui laisse prévoir une croissance ralentie des dépenses de consommation des ménages.

Ayant ainsi présenté tous les facteurs défavorables, je dois dire cependant que nous ne croyons pas à un mouvement cumulatif descendant qui affecterait l'économie de la République fédérale. En fait, notre sentiment est que les difficultés actuelles seront d'une durée relativement courte et qu'une reprise s'amorcera avant la fin de 1967, grâce aux exportations et aux investissements de rationalisation.

Aux Pays-Bas, on peut escompter pour 1967 un net ralentissement en tendance de la formation brute de capital fixe : le progrès d'une année à l'autre sera faible. Les facteurs déterminants seront : l'étroitesse des marchés financiers et, dans le logement et le secteur des administrations publiques, les effets de la politique restrictive suivie par les pouvoirs publics. Il en résultera des effets modérateurs sur l'évolution de l'emploi, ainsi que des revenus et de la consommation des ménages.

En Belgique, les prévisions concernant l'évolution des investissements fixes apparaissent encore favorables. Sans doute les perspectives économiques générales, les difficultés de financement et la pression exercée sur les marges de profits dépriment-elles le niveau des investissements dans les secteurs traditionnels, mais la mise en oeuvre de projets d'investissement par des entreprises étrangères nouvellement établies en Belgique compense ce mouvement dans une très large mesure. En outre, d'après l'évolution des autorisations de construire et des contrats passés, tant la construction de logements que les investissements des administrations publiques devraient, contrairement à ce qui a été observé en 1966, marquer en 1967 une progression sensible.

Néanmoins, du fait d'une moindre croissance des dépenses de consommation des ménages, liée à l'évolution de l'emploi, mais surtout à la modération de la hausse des salaires et de certains revenus non salariaux, l'ensemble de la demande intérieure devrait s'accroître à un rythme plus faible qu'en 1966. Il n'est pas exclu que ces prévisions se révèlent encore trop optimiste.

Une évolution inverse pourrait être observée au Grand-Duché de Luxembourg, où, après deux années de régression, la formation brute de capital fixe pourrait se stabiliser et la consommation privée continuer de s'accroître, bien qu'à un rythme assez faible.

Aucun doute ne peut exister en ce qui concerne la perspective d'une expansion assez sensible de la demande intérieure en France et en Italie.

Dans ce dernier pays, l'expansion s'accélérera vraisemblablement par rapport à 1966.

En France et en Italie, la formation brute de capital fixe se développera à un rythme au moins aussi rapide qu'en 1966 en ce qui concerne l'équipement et les bâtiments industriels et commerciaux et plus rapide dans le secteur du logement.

Les revenus des ménages s'accroîtront, eux aussi, plus nettement qu'en 1966, surtout en Italie.

L'emploi devrait augmenter plus rapidement que l'an dernier, et la hausse des salaires, principalement en Italie, pourrait se renforcer, tandis que, dans les deux pays, les revenus de transfert et les revenus non salariaux connaîtront une expansion plus soutenue. Les dépenses de consommation des ménages s'accéléreront donc dans une mesure appréciable.

Dans ces conditions, nous pouvons escompter que le produit brut de la Communauté augmentera encore, en 1967, de quelque 4 % en termes réels, taux légèrement inférieur à celui de 1966. Dans la République fédérale d'Allemagne, le produit national brut augmenterait d'une année à l'autre, à prix constants, d'environ 2,5 % contre 3 % en 1966. Aux Pays-Bas, le taux de croissance serait de 3 % contre 4,5 % en 1966. En Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, l'augmentation du produit national ne devrait guère varier et se maintiendrait aux environs de 3 % dans le premier pays et de 2 % dans le second.

L'expansion devrait se poursuivre, en France, au même rythme rapide qu'en 1966 (5,5 %) et à un taux un peu plus élevé en Italie (6 % contre 5,5 % en 1966). Cependant toute incertitude n'est pas dissipée. Je ne peux pas exclure, bien que cela ne me semble pas probable, que l'expansion soit plus faible dans certains des pays membres.

.../...

Le marché de l'emploi

Les effectifs occupés diminueront sans doute, dans la République fédérale d'Allemagne et les pays du Benelux, en ce qui concerne l'industrie et l'agriculture, mais, eu égard à l'expansion de l'emploi attendue dans le secteur des services, une réduction de l'emploi total est peu probable dans les pays du Benelux et demeurera faible dans la République fédérale d'Allemagne. Par contre, en France et en Italie, les effectifs occupés augmenteront sensiblement, sauf dans l'agriculture. En outre, on peut s'y attendre à une certaine diminution du chômage.

Les paiements extérieurs

S'il est probable que le rythme de développement des exportations de la Communauté se ralentira en 1967, celui des importations ne variera sans doute pas sensiblement par rapport à l'an dernier.

Dans ces conditions, la balance des opérations courantes devrait, tout au plus, accuser encore une légère amélioration en 1967. Bien que les prévisions concernant les mouvements de capitaux privés soient toujours très aléatoires, l'évolution actuelle des taux d'intérêt à l'intérieur et à l'extérieur de la Communauté, ainsi que le maintien, aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni, de restrictions sur les exportations de capitaux, laissent penser que, du moins pendant la première partie de l'année, l'afflux net de capitaux privés demeurera très limité.

Il ne faut certainement pas exclure l'idée que, tout particulièrement dans les pays où ils avaient fortement augmenté en 1966, les taux d'intérêt s'orientent à la baisse en 1967. Les premiers signes d'une telle tendance ont déjà pu être observés au quatrième trimestre de l'année dernière.

.../...

La hausse des taux d'intérêt, qui dans certains pays de la Communauté avait commencé à se manifester dans les premiers mois de 1965, a été l'un des traits caractéristiques de l'évolution de l'économie communautaire en 1966. Engendré par le déséquilibre entre l'épargne et l'investissement, malgré l'expansion considérable de l'épargne des ménages, mais en présence d'une épargne décroissante des administrations ainsi que des entreprises (du fait de pressions exercées sur les marges bénéficiaires), le mouvement d'augmentation a été très prononcé dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas. En outre, le fait que dans ces pays, il a été surtout fait appel à la politique monétaire, tandis que les finances publiques continuaient à avoir des effets expansionnistes, a joué un rôle important.

Les marchés monétaires et financiers des autres pays membres ne sont pas demeurés insensibles à cette évolution, en raison notamment du développement des liens entre les marchés des capitaux. En France, les taux d'intérêt à court et à long terme ont monté presque tout au long de l'année et une tendance à l'augmentation s'est manifestée en Italie et en Belgique pendant la deuxième moitié de 1966. La hausse des taux d'intérêt, survenue aux Etats-Unis ainsi que leur maintien à un niveau élevé au Royaume-Uni, ont évidemment joué dans le même sens, notamment par le biais du marché euro-dollar.

Plusieurs raisons permettent d'espérer une certaine détente en 1967 dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas ; la faiblesse ou l'affaiblissement de la demande d'investissements; l'afflux de liquidités en provenance de l'extérieur, par suite des excédents de la balance des paiements courants dans le cas de la République fédérale

.../...

d'Allemagne; la réduction des ponctions exercées sur la liquidité intérieure aux Pays-Bas par le déficit des paiements courants; l'assouplissement des politiques monétaires les plus restrictives, si un tel assouplissement est rendu possible par les progrès vers l'équilibre économique.

Une telle détente pourrait avoir des conséquences favorables sur les marchés financiers des autres pays membres, permettant ainsi d'atteindre dans la Communauté des niveaux de taux d'intérêt qui soient plus favorables au développement des investissements des entreprises.

Cependant à l'extérieur de la Communauté les taux d'intérêt resteront probablement pendant un certain temps encore à un niveau relativement élevé. Cette situation tendra à favoriser les exportations de capitaux de la Communauté et par conséquent à réduire ainsi l'excédent de sa balance globale des paiements.

L'évolution des prix et des coûts

Alors que les économies des pays, qui, pendant une partie de 1966, étaient encore caractérisées par une demande excédentaire, évolueront en 1967 vers un équilibre global et que, moyennant une politique économique appropriée, cet équilibre pourrait être maintenu en France et en Italie, il n'y a malheureusement pas lieu de se montrer satisfait de l'évolution prévisible des prix et des coûts unitaires. D'après nos prévisions fondées sur les décisions de politique conjoncturelle existantes et sur les hypothèses que je vous ai exposées - la hausse des prix à la consommation devrait se poursuivre à un rythme à peine plus lent qu'en 1966.

.../...

S'il est vrai que l'on peut s'attendre à un certain ralentissement dans la République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, la hausse des prix pourrait être, en France, un peu supérieure à celle qui a été observée en 1966. Pour l'ensemble de la Communauté, l'augmentation des prix à la consommation (d'après la définition des comptes nationaux), atteindrait en moyenne 3 % en 1967 contre 3,5 % en 1966. Certes, une partie de cet accroissement n'aura pas de lien direct avec l'évolution simultanée de la conjoncture et peut même être une conséquence assez lointaine de développements inflationnistes antérieurs. Dans certains pays, la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas notamment, des impôts indirects seront majorés pour réduire le déficit des finances publiques, et cette majoration sera au moins partiellement répercutée sur les prix à la consommation. Je tiens à vous faire remarquer que cette politique, discutable à première vue, puisqu'elle provoque une hausse des prix, est justifiée et de loin préférable à celle qui consisterait à maintenir des déficits budgétaires susceptibles d'avoir des effets inflationnistes. Il en est de même des tarifs de certains services publics, qui seront augmentés pour les adapter à la hausse des coûts et éviter ainsi une charge budgétaire supplémentaire.

Même une conjoncture moins favorable - nous l'avons constaté ces dernières années - n'empêche pas que les fortes augmentations de coûts de production des années précédentes ne puissent être répercutées sur les prix de vente.

Il est à craindre également que, même dans les pays où l'activité s'est ralentie, les coûts de production unitaire n'augmentent encore en 1967.

.../...

3. Les problèmes de politique économique

La hausse des prix et des coûts continue dès lors de susciter de sérieuses préoccupations. Ces préoccupations ne font pas disparaître notre souci de réaliser dans tous les pays membres une croissance économique satisfaisante et de maintenir l'emploi à un niveau élevé, ce qui, compte tenu de l'interdépendance croissante des diverses économies, pose des problèmes de plus en plus complexes.

A cette fin, il comporte, je pense, de restaurer le plus tôt possible les conditions favorables à une expansion des investissements dans les pays où la faiblesse de ceux-ci freine actuellement l'activité économique et restreint les possibilités futures d'expansion. Il faut le faire sans toutefois remettre en cause les tendances à la détente et à l'évolution vers l'équilibre économique.

Mais examinons d'abord le cas de pays, la France et l'Italie, où la réalisation d'une expansion dans l'équilibre soulève moins de difficultés. En effet, dans ces deux pays, à moins d'évènements imprévisibles et improbables, une croissance économique rapide paraît assurée et les perspectives d'évolution des investissements des entreprises sont bonnes. La politique conjoncturelle devra, dès lors, consister essentiellement à maintenir l'expansion de la demande globale dans les limites compatibles avec la réalisation et le maintien de l'équilibre économique.

Le ralentissement conjoncturel dans la République fédérale d'Allemagne et dans les pays du Benelux exerce déjà un effet modérateur sur les exportations françaises et italiennes, effet dont il convient certainement de ne pas exagérer la portée.

../..

Si cette influence devait se renforcer considérablement, la marge d'expansion de la demande intérieure, compatible avec l'équilibre global, s'en trouverait augmentée.

Mais, comme j'ai eu déjà l'occasion de le dire, il faut exclure l'idée d'une récession dans les pays partenaires de la France et de l'Italie.

L'expansion de la demande intérieure devrait donc, dans ce cas, être contenue dans les limites au-delà desquelles se produiraient un excédent de la demande globale, une utilisation trop poussée des capacités de production et des tensions caractérisées sur les marchés de l'emploi.

Les moyens que les deux pays devraient mettre en oeuvre pour parvenir à cette fin diffèrent évidemment en fonction de la situation économique actuelle, des perspectives et des structures économiques. Le thème essentiel est cependant le même; la pratique d'une politique monétaire et budgétaire prudente, ainsi que le Conseil l'a recommandé lors de sa réunion du 20 décembre dernier.

Dans la République fédérale d'Allemagne et les pays du Benelux, l'action de stabilisation des prix et des coûts unitaires est plus difficile à entreprendre et requiert une politique économique beaucoup plus nuancée.

A cet égard, il ne fait pas de doute que des contacts nombreux et suivis des gouvernements avec les partenaires sociaux, pour examiner l'évolution de la conjoncture et le développement souhaitable des divers types de revenus, constituent particulièrement dans ces quatre pays, une contribution nécessaire à la réalisation simultanée

des objectifs de stabilité, de croissance et de maintien de l'emploi à un niveau élevé. On voit mal, en effet, comment on pourrait éviter la persistance de la hausse des prix et l'accentuation du chômage, si les coûts de production unitaires continuaient d'augmenter sensiblement. Freiner la progression des coûts de production est devenu une nécessité inéluctable.

L'évolution économique d'ensemble, ainsi que le développement prévisible du marché de l'emploi, ont d'ailleurs augmenté les chances d'appliquer avec succès une politique appropriée des revenus. En effet, si, dans un passé récent, les tensions sur le marché de l'emploi facilitaient les augmentations de coûts et si, en même temps, le vif essor de la demande en facilitait la répercussion sur les prix, les conditions économiques actuelles permettent d'envisager que les engagements convenus par les parties intéressées seraient respectés de part et d'autre.

En matière de politique budgétaire et monétaire, les impératifs ne sont pas aussi uniformes, étant donné la diversité qui caractérise les perspectives économiques d'un pays à l'autre.

Dans ces deux domaines, une extrême prudence s'impose encore aux Pays-Bas, étant donné le notable déséquilibre économique observé en 1966, et qui fut caractérisé non seulement par de fortes tensions des prix, mais aussi par une nette détérioration de la balance des paiements courants.

Aussi ne pouvons-nous qu'approuver les efforts entrepris en vue de limiter étroitement l'impulsion nette émanant des opérations budgétaires des pouvoirs publics. En particulier, l'application de la deuxième tranche d'abaissement de l'impôt sur les revenus doit intervenir au 1er juillet 1967 et non pas au 1er janvier, comme il avait été prévu.

../..

De même, l'augmentation générale de 20 % de l'impôt sur le chiffre d'affaires serait avancée du 1er janvier 1968 au 1er juillet 1967. Je pense également qu'il est sage d'avoir ménagé la possibilité de modifier ces décisions au cas où la conjoncture évoluerait moins favorablement qu'on ne le prévoit actuellement. Dans un pays où la croissance démographique entraîne chaque année une augmentation considérable de la population active, un ralentissement trop marqué de l'activité économique se traduirait, en effet, bien plus que dans d'autres pays de la Communauté par une élévation sensible du niveau de chômage.

L'application efficace d'une politique budgétaire par l'Etat, telle que je viens de la décrire, permettrait d'affecter des fonds publics plus importants au financement des investissements des collectivités locales. De même, pareille politique, si elle réussissait, justifierait, à échéance relativement brève, un assouplissement des restrictions de la politique monétaire dont pourraient bénéficier les investissements des entreprises.

Le fait qu'en Belgique, l'augmentation des prix se poursuive et que la balance des paiements courants soit déficitaire rend peu souhaitable un assouplissement de la politique conjoncturelle, malgré la faiblesse relative qui caractérise l'activité économique.

Les opérations budgétaires de l'Etat, qui se solderont de nouveau, en 1967, par un déficit important et susceptible d'augmenter encore si la progression des recettes fiscales s'atténue sous l'effet de la conjoncture donnent d'ailleurs des impulsions notables à l'économie.

../..

L'étroitesse des marchés financiers, partiellement imputable aux recours importants des pouvoirs publics à l'emprunt, gêne le développement des investissements des entreprises et l'accroissement du déficit budgétaire ne pourrait qu'aggraver cette situation.

Il paraît donc important que le Gouvernement s'en tienne strictement à son intention, de réaliser l'équilibre du budget dit ordinaire. Selon les dernières estimations, le budget ordinaire de 1967, devrait accuser un déficit de 7 à 8 milliards, au regard de l'évolution récente des recettes et des dépenses, ces dernières devant augmenter de 1 à 2 milliards par rapport aux prévisions. Au moment où le texte de ce discours est arrêté, le Gouvernement belge se prépare à déposer devant les Chambres un plan de redressement budgétaire.

Il serait même souhaitable, en freinant notamment l'expansion des dépenses courantes, de réaliser une certaine épargne publique pour financer au moins une partie des investissements publics, dont la réalisation en 1967 pourrait être compromise par les possibilités restreintes de financement sur le marché des capitaux.

Une politique budgétaire suffisamment limitative constitue également une condition essentielle d'un assouplissement des restrictions en matière de crédit, assouplissement souhaitable eu égard à la faiblesse relative des investissements dans certains secteurs d'activité.

Je crois enfin pouvoir affirmer que c'est particulièrement en Belgique que le retour à une expansion plus vive et en même temps équilibrée serait facilité par des accords concrets entre partenaires sociaux, et entre ceux-ci et le Gouvernement, sur une expansion des revenus mieux adaptée aux possibilités de croissance de la production.

Au Grand-Duché de Luxembourg, une action des pouvoirs publics visant à contrebalancer les effets de la conjoncture moins favorable dans l'industrie sidérurgique, qui pèsent lourdement sur l'ensemble de l'activité économique, n'a que des chances très limitées de succès, eu égard au caractère très ouvert de l'économie luxembourgeoise.

L'expansion de la consommation des ménages constitue certes un important élément de croissance économique, mais il convient de ne pas perdre de vue qu'il s'accompagne d'une nette augmentation des coûts, qui générerait à la longue la diversification industrielle, destinée à rendre l'économie luxembourgeoise moins sensible aux fluctuations conjoncturelles. La tendance à l'augmentation des déficits budgétaires, qui entrave notamment le financement des investissements, constitue dans ce contexte un facteur nettement défavorable, qu'il conviendrait d'éliminer, ou du moins d'atténuer, en 1967.

J'en arrive ainsi à la République fédérale d'Allemagne, où la conduite d'une politique appropriée en matière budgétaire et monétaire pose le plus de problèmes.

Les perspectives en matière de politique budgétaire se présentent de la manière suivante.

A l'automne de 1966, il n'était guère possible d'envisager pour 1967 une réduction du déficit des administrations publiques, par rapport aux résultats probables de 1966, en dépit du fait que le gouvernement fédéral venait de prendre certaines mesures, de caractère fiscal notamment, pour comprimer le déficit. Depuis lors, il est apparu qu'en raison du ralentissement de la croissance économique, la progression des recettes fiscales s'est considérablement réduite; il y a lieu de penser que cette tendance se maintiendra en 1967.

Les conclusions à tirer de cette situation et des perspectives économiques pour 1967, analysées plus haut, nous semblent être les suivantes :

.../...

Il n'y a pas lieu actuellement de prendre des mesures visant à stimuler globalement l'expansion de la demande, car la stabilisation des prix et des coûts unitaires pourrait s'en trouver compromise.

Il sera, au contraire, désirable de réduire sensiblement le déficit de l'ensemble des administrations publiques, si l'activité économique ne se dégrade pas fortement.

Par contre, si le ralentissement de l'activité des proportions telles qu'il en résultât un chômage conjoncturel important, ce qui n'est pas le cas en ce moment, il serait nécessaire de prendre les mesures appropriées pour augmenter les investissements publics et privés. Le Gouvernement allemand a soumis au Bundestag, le 20 janvier dernier un programme d'assainissement du budget fédéral. L'exécution de ce programme - qui doit encore être adopté par le Bundestag - éliminera le déficit budgétaire à concurrence d'environ 3,7 milliards de DM. Ce montant correspond au déficit prévisible en l'absence de mesures spéciales et si le produit national brut au prix courant augmentait de quelque 5%. La réduction sera obtenue par une diminution de la croissance des dépenses - surtout des dépenses de consommation publique et de transfert - et par un recouvrement plus rapide de certaines recettes fiscales, surtout de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

En même temps, le Gouvernement a annoncé officiellement au Parlement le dépôt d'un "budget de réserve", à utiliser pour des dépenses supplémentaires d'investissements publics jusqu'à concurrence de 2,5 milliards de DM en cas d'affaiblissement de la conjoncture. Une partie de ce budget (750 millions environ) serait engagée immédiatement après l'adoption. Au surplus, le Gouvernement a consenti dès à présent une augmentation des amortissements pour les investissements des entreprises effectués au cours de l'année 1967.

Un déficit supplémentaire du budget fédéral dû à un affaiblissement plus important que prévu de la croissance des recettes, serait toléré et financé par des moyens monétaires.

Dans l'ensemble, des dispositions sont conformes à la recommandation du Conseil du 29 décembre 1966. Il s'agit d'une restructuration des dépenses en faveur des dépenses d'investissement et d'une réduction du déficit. Le relâchement déjà commencé des restrictions de la politique monétaire de la Bundesbank pourrait ainsi se poursuivre sans que se trouvent compromises les tendances à la stabilisation des prix. .../...

J'en ai ainsi terminé avec mes commentaires sur les problèmes de politique économique des divers pays de la Communauté.

Avant de conclure, je voudrais dire encore quelques mots sur la signification qu'il convient d'attacher, dans une optique à moyen terme, aux prévisions pour 1967.

Les prévisions qui ont servi de base à l'élaboration du premier programme de politique à moyen terme comportent, pour la période 1966 - 1970, une augmentation d'environ 4,5% du produit brut de la Communauté en termes réels; les résultats de 1966 et les perspectives pour 1967 ne s'écartent pas sensiblement de cette perspective d'ensemble.

Les lignes directrices de la politique conjoncturelle à suivre en 1967, que je viens d'indiquer et qui se fondent d'ailleurs sur celles qui ont été recommandées par le Conseil, sur proposition de la Commission, le 20 décembre dernier, me paraissent tout indiquées pour atteindre le résultat cherché et pour assurer une plus grande harmonie dans l'évolution conjoncturelle des divers pays membres.

Il s'agira, pour l'essentiel, d'éviter que la faiblesse de l'activité économique qui s'est déclarée dans la République fédérale d'Allemagne et, dans une moindre mesure, dans les pays du Benelux, ne prenne des proportions excessives et de s'assurer que la reprise d'une expansion plus vive puisse intervenir dans des délais raisonnables. Il s'entend qu'en même temps, on devrait tendre à consolider l'essor économique de la France et de l'Italie. Dans la mise en oeuvre de cette politique, il faudra cependant se garder de mesures inopportunes de relance ou de stimulation de l'activité économique, qui compromettraient l'équilibre général.

.../...

Cette politique prudente est d'ailleurs conforme au contenu du premier programme de politique économique à moyen terme, qui expose notamment les contraintes auxquelles il convient de soumettre le développement futur de divers éléments de la demande, si l'on veut donner à l'expansion un caractère équilibré.

Conclusion

Je concluerai dès lors en disant que, malgré les perspectives incertaines concernant l'évolution économique d'un des pays membres, la Communauté connaîtra sans doute encore une expansion importante en 1967. Notre but essentiel devrait être de ralentir la hausse excessive des coûts et des prix dans plusieurs pays de la Communauté, tout en veillant à ne pas entraver indûment leur expansion économique, et à sauvegarder dans d'autres la poursuite d'une croissance non inflationniste.

Il y a là un équilibre difficile à maintenir, qui est affaire des praticiens et qui ne tolère aucun dogmatisme. En suivant quotidiennement une situation qui change rapidement, la Commission n'hésitera pas à recommander les ajustements de politique économique qui se révéleraient nécessaires.

Exposé de M. Robert MARJOLIN au Parlement
européen, sur la situation économique de
la Communauté en 1966 et sur les
perspectives pour 1967

Strasbourg

- 2 février 1967

Embargo 2 février 1967 à 12 h.

Monsieur le Président,

Messieurs, Messieurs,

Votre Parlement a consacré, lors de la session de Novembre 1966, un important débat à la politique économique à moyen terme et à la politique monétaire et financière. Je crois donc pouvoir concentrer mon exposé aujourd'hui sur la situation économique de la Communauté en 1966 et les perspectives d'évolution pour 1967. Il me paraît l'autant plus iniqué de me concentrer sur les problèmes conjoncturels que la situation économique est particulièrement complexe et les prévisions plus incertaines que les années précédentes.

1. L'évolution de la conjoncture en 1966

a) L'activité économique

D'un point de vue global, l'année 1966 a certainement été satisfaisante pour la Communauté sur le plan de l'expansion économique. En effet, le produit brut a augmenté de 4,5% en termes réels, contre 4% en 1965.

Cette constatation doit cependant être nuancée si l'on considère, d'une part, l'évolution au cours de l'année, et, d'autre part, la situation des divers pays membres. La croissance économique a marqué un ralentissement considérable dans la République fédérale d'Allemagne. Cela a été le fait nouveau le plus important de l'année. Etant donné les relations commerciales de plus en plus étroites que l'Allemagne entretient avec les pays du Benelux, l'économie de ces derniers pays a subi le contre-coup de cette évolution. En revanche, l'expansion économique s'est poursuivie, en Italie et en France, à un rythme rapide.

L'augmentation du produit national brut à prix constants a été ramené de 4,8% en 1965 à environ 3% dans la République fédérale d'Allemagne, de 5,4 à 4,5% au Pays-Bas et de 3,3 à 3% en Belgique; le taux d'augmentation est demeuré relativement bas (moins de 2%) au Grand-Duché de Luxembourg. Par contre, des progrès importants ont été enregistrés en France et en Italie

Bruxelles, le 1 février 1967
IP(67) 12

Embargo : 2 février à 12.00 h

Résumé du discours de M. R. MARJOLIN
sur la situation économique de la
Communauté en 1966 et sur les
perspectives pour 1967
prononcé devant le Parlement Européen
Strasbourg - 2 février 1967

"La situation économique étant particulièrement complexe et les prévisions plus incertaines que les années précédentes", M. Robert MARJOLIN, Vice-Président de la Commission de la CEE, a concentré son exposé annuel devant le Parlement Européen sur les problèmes conjoncturels.

1. D'un point de vue global, l'année 1966 a été satisfaisante pour la Communauté sur le plan de l'expansion économique : le produit brut a en effet augmenté de 4,5 % contre 4 % en 1965. "Cette constatation doit cependant être nuancée si l'on considère, d'une part, l'évolution au cours de l'année, et, d'autre part, la situation des divers pays membres. La croissance économique a marqué un ralentissement considérable dans la République fédérale d'Allemagne. Cela a été le fait nouveau le plus important de l'année. Etant donné les relations commerciales de plus en plus étroites que l'Allemagne entretient avec les pays du Benelux, l'économie de ces derniers pays a subi le contre-coup de cette évolution. En revanche, l'expansion économique s'est poursuivie, en Italie et en France, à un rythme rapide."

Le Vice-Président de la Commission devait ensuite développer les raisons de ce ralentissement de l'activité économique de la République fédérale et de ses incidences sur les autres pays de la Communauté. Après avoir rappelé (voir Rapport trimestriel n° 4/66) les problèmes du marché de l'emploi, des paiements extérieurs ainsi que l'évolution des prix et des coûts, M. Marjolin devait ensuite aborder les perspectives pour 1967.

2. La conjoncture mondiale apparaît encore favorable pour 1967 mais, après une longue période de vive expansion, il ne serait pas étonnant d'assister à un certain affaiblissement. Bien entendu, l'évolution de la conjoncture en Allemagne influera fortement sur la situation économique dans la Communauté. Tout en reconnaissant les différents facteurs défavorables, M. Marjolin ne croit pas à un mouvement cumulatif déflationniste qui affecterait l'économie de la République fédérale. "En fait, notre sentiment est que les difficultés ^{actuelles} seront d'une durée relativement courte et qu'une reprise s'amorcera avant la fin de 1967 grâce aux exportations et aux investissements de rationalisation".

.../...

En définitive, la Commission escompte que le produit brut de la Communauté devrait augmenter en 1967 de quelque 4 %, taux légèrement inférieur à celui de 1966.

L'évolution des prix et des coûts en 1967 demeure préoccupante. "S'il est vrai que l'on peut s'attendre à un certain ralentissement dans la République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, la hausse des prix pourrait être, en France, un peu supérieure à celle qui a été observée en 1966. Pour l'ensemble de la Communauté, l'augmentation des prix à la consommation atteindrait en moyenne 3 % en 1967 contre 3,5 % en 1966. Certes, une partie de cet accroissement n'aura pas de lien direct avec l'évolution simultanée de la conjoncture et peut même être une conséquence assez lointaine de développements inflationnistes antérieurs. Dans certains pays, la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas notamment, des impôts indirects seront majorés pour réduire le déficit des finances publiques, et cette majoration sera au moins partiellement répercutée sur les prix à la consommation". "Je tiens à vous faire remarquer", poursuit M. Marjolin, "que cette politique, discutable à première vue, puisqu'elle provoque une hausse des prix, est justifiée et de loin préférable à celle qui consisterait à maintenir des déficits budgétaires susceptibles d'avoir des effets inflationnistes. Il en est de même des tarifs de certains services publics, qui seront augmentés pour les adapter à la hausse des coûts et éviter ainsi une charge budgétaire supplémentaire".

3. Abordant ensuite les problèmes de politique économique au sein de la Communauté en 1967, M. Marjolin a souligné que la hausse préoccupante des prix et des coûts ne doit pas diminuer le souci de réaliser dans tous les pays membres une croissance économique satisfaisante et de maintenir l'emploi à un niveau élevé. A cet égard, il serait très important de rétablir le plus tôt possible les conditions favorables à une expansion des investissements dans les pays où la faiblesse de ceux-ci freine actuellement l'activité économique et restreint les possibilités futures d'expansion. Il faut toutefois mener cette action sans remettre en cause les tendances à la détente et à l'évolution vers l'équilibre économique.

M. Marjolin examine alors les deux catégories de pays, d'une part la France et l'Italie, d'autre part, la République fédérale et le Benelux. Dans les premiers, la réalisation d'une expansion dans l'équilibre soulève moins de difficultés : à moins d'événements imprévisibles, une croissance économique rapide paraît assurée et les perspectives d'évolution des investissements des entreprises sont bonnes. Pour la France et l'Italie, la politique conjoncturelle devra donc consister essentiellement à maintenir l'expansion de la demande globale dans les limites compatibles avec la réalisation du maintien de l'équilibre économique.

Dans la République fédérale d'Allemagne et les pays du Benelux, l'action de stabilisation des prix et des coûts unitaires est plus difficile à entreprendre et requiert une politique économique beaucoup plus nuancée. "A cet égard, il ne fait pas de doute que des contacts nombreux et suivis des gouvernements avec les partenaires sociaux, pour examiner l'évolution de la conjoncture et le développement souhaitable des divers types de revenus, constituent particulièrement dans ces quatre pays, une contribution nécessaire à la réalisation simultanée des objectifs de stabilité,

.../...

de croissance et de maintien de l'emploi à un niveau élevé. On voit mal, en effet, comment on pourrait éviter la persistance de la hausse des prix et l'accentuation du chômage, si les coûts de production unitaires continuaient d'augmenter sensiblement".

Abordant ensuite le problème de politique budgétaire et monétaire, M. Marjolin souligne que les impératifs ne sont pas aussi uniformes dans ce domaine, étant donné la diversité qui caractérise les perspectives économiques d'un pays à l'autre. Dans ces deux domaines, une extrême prudence s'impose encore aux Pays-Bas en raison du déséquilibre économique observé en 1966 qui fut marqué non seulement par de fortes tensions de prix, mais aussi par une nette détérioration de la balance des paiements courants. On ne peut donc qu'approuver les efforts entrepris en vue de limiter étroitement l'impulsion émanant des opérations budgétaires des pouvoirs publics. Cette politique budgétaire permettrait d'affecter des fonds publics plus importants au financement des collectivités^{locales} et justifierait, à échéance relativement brève, un assouplissement des restrictions de la politique monétaire dont pourraient bénéficier les investissements des entreprises. En Belgique, où la hausse des prix se poursuit et où la balance des paiements courants reste déficitaire, une politique budgétaire suffisamment limitative constitue également une condition essentielle d'un assouplissement en matière de crédit, assouplissement souhaitable en raison de la faiblesse relative des investissements dans certains secteurs d'activité. Le gouvernement belge vient de déposer devant les Chambres un ensemble de mesures destinées à répondre à cette situation. Quant au Grand-Duché de Luxembourg, où se font sentir les effets de la conjoncture moins favorable dans l'industrie sidérurgique, la tendance à l'augmentation des déficits budgétaires, qui entrave notamment le financement des investissements constitue un facteur défavorable qu'il conviendrait d'éliminer ou du moins d'atténuer en 1967.

Pour la République fédérale d'Allemagne, il n'y a pas lieu actuellement de prendre des mesures visant à stimuler globalement l'expansion de la demande, car la stabilisation des prix et des coûts unitaires pourrait s'en trouver compromise. Il sera, au contraire, désirable de réduire sensiblement le déficit de l'ensemble des administrations publiques, si l'activité économique ne se dégrade pas fortement.

Par contre, si le ralentissement de l'activité prenait des proportions telles qu'il en résultât un chômage conjoncturel important, ce qui n'est pas le cas en ce moment, il serait nécessaire de prendre les mesures appropriées pour augmenter les investissements publics et privés.

Le Gouvernement allemand a soumis au Bundestag, le 20 janvier dernier, un programme d'assainissement du budget fédéral. En même temps, le Gouvernement annoncé officiellement au Parlement le dépôt d'un "budget de réserve", à utiliser pour des dépenses supplémentaires d'investissements publics jusqu'à concurrence de 2,5 milliards de DM en cas d'affaiblissement de la conjoncture.

Dans l'ensemble, ces dispositions sont conformes à la recommandation du Conseil du 20 décembre 1966. Il s'agit d'une restructuration des dépenses en faveur des dépenses d'investissement et d'une réduction du déficit. Le relâchement déjà commencé des restrictions de la politique monétaire de la Bundesbank pourrait ainsi se poursuivre sans que se trouvent compromises les tendances à la stabilisation des prix.

.../...

Ainsi, malgré les perspectives incertaines concernant l'évolution économique d'un des pays membres, devait conclure M. Robert Marjolin, la Communauté connaîtra sans doute encore une expansion importante en 1967. Notre but essentiel devrait être de ralentir la hausse excessive des coûts et des prix dans plusieurs pays de la Communauté, tout en veillant à ne pas entraver indûment leur expansion économique, et à sauvegarder dans d'autres la poursuite d'une croissance non inflationniste.

Il y a là un équilibre difficile à maintenir, qui est affaire des praticiens et qui ne tolère aucun dogmatisme. En suivant quotidiennement une situation qui change rapidement, la Commission n'hésitera pas à recommander les ajustements de politique économique qui se révéleraient nécessaires.
